

Suresnes, le 10 juillet 2025

## BOOSTHEAT ANNONCE LA CRÉATION DE BITCOIN HOLD FRANCE ET UNE LEVÉE DE FONDS DE 250 000 € POUR AMORCER UNE STRATÉGIE BITCOIN TREASURY

BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO) annonce un enrichissement de sa stratégie avec le lancement d'une activité de Bitcoin Treasury Company au service de la création de valeur pour ses actionnaires.

Stéphane LEDERMANN, Directeur Général de BOOSTHEAT, déclare : « *Depuis ma prise de fonction, j'ai acquis la conviction que BOOSTHEAT peut être un atout majeur face à l'impératif de la transition énergétique. Mais j'ai aussi compris que cette démarche s'inscrit nécessairement dans le temps long. C'est pour cela que dès aujourd'hui, nous nous donnons les moyens de trouver un moyen de créer un patrimoine financier et de le faire fructifier afin d'être capable, à terme, de créer de la valeur pour nos actionnaires.* »

*C'est fort de cette analyse que le Conseil d'administration a décidé de valider une politique de Bitcoin Treasury Company et d'y allouer une part significative des fonds levés au travers du programme d'OCEANE. »*

### UN NOUVEAU LEVIER DE CRÉATION DE VALEUR

Comme annoncé, BOOSTHEAT a su démontrer en 2024 que le brevet concernant son compresseur hybride (thermique + volumétrique) tenait toutes ses promesses. En effet, les 3 modes de fonctionnements possibles (Pompe à Chaleur Stirling / micro-cogénération / Pompe à Chaleur Hybride) ont été testés avec succès. Dans le même temps, la Société s'est profondément restructurée afin d'abaisser significativement ses besoins de trésorerie.

La Société a également identifié un fort potentiel de valorisation de son savoir-faire unique et breveté dans 3 domaines stratégiques (les compresseurs de forte puissance, le refroidissement des datacenters et, surtout, la méthanisation). Dans ce domaine stratégique des énergies renouvelables, la technologie de BOOSTHEAT apporte une promesse d'optimisation de la rentabilité des centrales par la réduction de la consommation de gaz. Néanmoins, les incertitudes à court terme sur la stratégie et la vitesse de mise en œuvre de la transition énergétique, notamment en France, nécessitent de pouvoir patienter et s'adapter à des agendas plus longs de la part des donneurs d'ordres.

Dans ce contexte, BOOSTHEAT a décidé de constituer une réserve de trésorerie afin de pouvoir soutenir son activité courante et disposer de la surface financière nécessaire à l'heure du redémarrage du marché. Pour ce faire, la Société a fait le choix de lancer une activité d'acquisition et d'accumulation de Bitcoin (*Bitcoin Treasury Company*) au sein de sa filiale BoostHeat France, rebaptisée pour l'occasion Bitcoin Hold France, détenue à 100% par BOOSTHEAT.

## | LE CHOIX DU NOUVEL ACTIF MONÉTAIRE DE RÉFÉRENCE

Moteur de l'innovation technologique au service de la transition écologique depuis sa création en 2011, BOOSTHEAT a naturellement fait le choix du Bitcoin, réserve de valeur reconnue par un nombre croissant d'institutions financières et d'entreprises, comme sous-jacent de sa politique d'accumulation et de valorisation de trésorerie.

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, notamment aux Etats-Unis, le Bitcoin a obtenu un statut de valeur monétaire et de grandes institutions financières ont désormais créé une division dédiée aux cryptomonnaies. Le nombre de sociétés cotées en Bourse ayant placé tout ou partie de leur patrimoine financier en Bitcoin ne cesse d'augmenter. Selon le rapport publié par Bitwise<sup>1</sup>, le nombre de Bitcoin détenus par des sociétés cotées a augmenté de 16% au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 pour atteindre 688 000 Bitcoin, soit une valorisation de 57 milliards de dollars. On recense aujourd'hui 79 sociétés cotées dans le monde appliquant cette politique, dont les géants américains Strategy ou Tesla, ainsi que les sociétés françaises The Blockchain Group et TME Pharma.

Pour mettre en œuvre cette politique, Bitcoin Hold France s'appuie sur les services d'un prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers, en charge notamment des services liés à l'acquisition et à la conservation de Bitcoin.

## | UNE PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS DE 250 000€

Afin d'amorcer sa politique de Bitcoin Treasury Company, BOOSTHEAT annonce avoir procédé à une levée de fonds de 250 000 € par le tirage de 1 tranche de 50 OCEANE, pour une valeur nominale de 250 000 €, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Le produit net de cette levée de fonds (250 000€) sera intégralement affecté à la politique de Bitcoin Treasury Company. Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 344 298 246 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage serait réduite à 0.77%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché. Le tableau de suivi des OCEANE et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024 a permis de lever 9 070 000€, a donné lieu à la création de 2 446 936 714 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création

<sup>1</sup> (15) Bitwise sur X : "Companies are buying bitcoin, Q1 2025 edition. <https://t.co/qZc62N8vu5>" / X

de 1 524 676 348 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0.379%.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2024 disponible sur le site Internet de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement.

\* \* \*

**Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur**

[www.boostheat-group.com](http://www.boostheat-group.com)

## À PROPOS DE BOOSTHEAT ET DE BITCOIN HOLD FRANCE

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique breveté permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

La Société a également créé une activité de Bitcoin Treasury Company au sein de sa filiale Bitcoin Hold France destinée à acquérir et accumuler des Bitcoin.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR001400OS22).

## CONTACTS

### ACTUS finance & communication – Jérôme FABREGUETTES LEIB

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

### ACTUS finance & communication – Anne-Charlotte DUDICOURT

Relations Presse

Tél. : 06 24 03 26 52 / [acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)

## Avertissement :

La société BOOSTHEAT a mis en place un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO), qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.